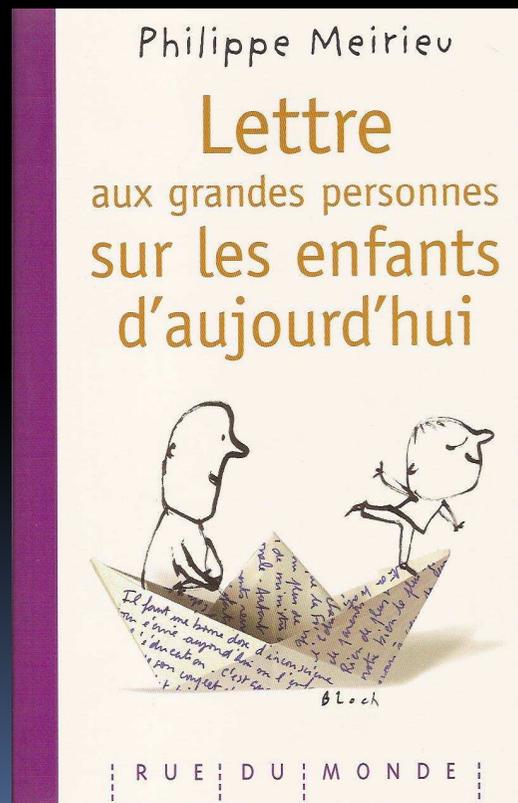


DROITS DE L'ENFANT ET DEVOIR D'ÉDUCATION



Philippe Meirieu

Une approche en trois temps

:

Introduction : qu'est-ce qu'un enfant ?

1. Les droits de l'enfant : émergence et exigence
2. Les droits de l'enfant plus que jamais d'actualité, ici et ailleurs
3. Les droits de l'enfant : le devoir des adultes

Conclusion : Eduquer pour la démocratie

Introduction : qu'est-ce qu'un enfant?

- Aux termes de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (20 novembre 1989), un « enfant » est un être humain de moins de 18 ans...
- C'est un être humain à la fois ***complet*** et ***inachevé...***
 - *Complet*, parce qu'il porte en lui, potentiellement, toute « l'humaine condition »,
 - *Inachevé*, parce qu'il vient au monde infiniment démuné et qu'il a besoin que des adultes l'accueillent et l'accompagnent pour entrer dans le monde.

Parce qu'il est, à la fois, un *être complet* et un *être inachevé*, l'enfant a besoin...

- ✓ d'être respecté en tant que « petit homme »,
- ✓ et d'être éduqué en tant que « petit d'hommes »

Parce qu'il est, à la fois, un « sujet de plein droit » et un « sujet en formation », l'enfant a besoin...

- ✓ d'être entendu dans ce qu'il exprime,
- ✓ de se confronter à des adultes qui lui permettent de « s'élever ».

Parce qu'il est, à la fois, un « être dans le présent » et un « être pour l'avenir », l'enfant a besoin...

- ✓ d'être protégé des agressions du monde,
- ✓ d'être préparé à entrer dans le monde.



Ces tensions sont au cœur de l'éducation

1. Les droits de l'enfant : émergence et exigence

■ L'enfant *infans*

- ✓ L'enfant, non seulement, est celui qui ne parle pas, mais, au cours du Moyen-Age, il est considéré comme un simple « tube digestif ».
- ✓ Il passe très vite de l'état végétatif à celui de petit adulte, enrôlé dans des activités sociales productives.
- ✓ Petit à petit, parce que les enfants se mettent à inquiéter les adultes, la famille puis l'école apparaissent comme des outils de contrôle social.
- ✓ Avec le recul de la mortalité infantile, l'enfant va acquérir progressivement un statut : il va devenir un être précieux... au moins pour quelques uns de ses « défenseurs ».

1. Les droits de l'enfant : émergence et exigence

- L'insurrection fondatrice : Maria Deraismes et la « protection de l'enfance »
 - ✓ Dès 1850, on commence à dénoncer « l'infanticide social ».
 - ✓ En 1876, Maria Deraismes, fondatrice d'une loge maçonnique, prononce un discours sur « les droits de l'enfant » : elle s'élève, en particulier, contre la « puissance paternelle » et son impunité.
 - ✓ Tout un mouvement s'engage alors qui conduira la France à mettre en place la scolarité obligatoire (1882), puis un ensemble de lois limitant la puissance paternelle et faisant de la protection de l'enfance un devoir social.

1. Les droits de l'enfant : émergence et exigence

- Le combat pour « le droit de l'enfant au respect » : Janusz Korczak
 - ✓ Le « vieux docteur » milite dès les années 1920, pour le respect de l'enfant comme un être ayant des besoins spécifiques, ses propres sentiments, une vie sociale pleine et entière.
 - ✓ Pour autant, il ne bascule pas dans un spontanéisme naïf.
 - ✓ Il met en place des dispositifs qui permettent à l'enfant d'accéder à la pensée et de s'inscrire dans un collectif : la boîte aux lettres, le tribunal, le parlement, le journal, les ateliers, etc.

1. Les droits de l'enfant : émergence et exigence

- La Convention Internationale des Droits de l'Enfant et la référence à « l'intérêt supérieur de l'enfant »
 - ✓ 1924 : Déclaration sur les droits de l'enfant par la Société des Nations à Genève.
 - ✓ 1959 : Déclaration des droits de l'enfant par les Nations unies.
 - ✓ 20 novembre 1989 : Convention Internationale des droits de l'enfant... Des « droits-créances » (droits à...) et des « droits-liberté » (droits de...).

2. Les droits de l'enfant, plus que jamais d'actualité

- L'enfant maltraité
 - ✓ En 2009, 26 000 enfants meurent chaque jour dans le monde de décès qui auraient pu être évités.
 - ✓ Plus de 100 millions d'enfants vivent dans la rue.
 - ✓ Plus de 180 millions n'ont accès à aucune forme de scolarisation.
 - ✓ Enfants-soldats, enfants-esclaves, enfants victimes de violence, etc...

« Nous sommes malfaisants avec nos enfants. »

2. Les droits de l'enfant, plus que jamais d'actualité

- L'enfant nié
 - ✓ Des modalités et rythmes de vie incompatibles avec une croissance sereine.
 - ✓ Des traitements judiciaires qui privilégient systématiquement la répression sur l'éducation, qui stigmatisent « l'enfant dangereux » au lieu d'éduquer « l'enfant en danger ».
 - ✓ Des modalités d'éducation et de scolarisation qui enferment, trient et organisent la sélection au lieu d'aider chacun à progresser, à grandir et à se construire comme « sujet ».

2. Les droits de l'enfant, plus que jamais d'actualité

✓ L'enfant instrumentalisé

- ✓ Une société fondée sur la toute-puissance du pulsionnel.
- ✓ Une économie qui fait de l'enfant un « cœur de cible ».
- ✓ Des adultes qui placent l'enfant en situation de satisfaire leurs propres désirs et qui quémangent sans cesse leur approbation.

3. Les droits de l'enfant : le devoir des adultes

Deux exigences inséparables :

- Permettre à l'enfant d'exister comme *être humain* : garantir les **CONDITIONS** matérielles, psychologiques et sociales qui lui permettent de grandir.
- Permettre à l'enfant d'exister comme *sujet* : créer les **SITUATIONS** qui lui permettent d'apprendre à exercer sa liberté.



**LE DEVOIR D'ÉDUCATION : DES
CONDITIONS ET DES SITUATIONS**

DES CONDITIONS objectives à garantir concrètement, et de la manière la plus égale possible, à tous les enfants... afin qu'ils puissent se développer harmonieusement.

DES SITUATIONS à élaborer, de manière différenciée, afin que chaque enfant trouve autour de lui les moyens de construire son intelligence et de mobiliser sa liberté.

CONDITIONS ET SITUATIONS SONT LES DEUX VERSANTS COMPLEMENTAIRES DES DROITS DE L'ENFANT... MAIS ELLES NE RELEVENT PAS DE LA MEME DEMARCHE ET NE PEUVENT ÊTRE EVALUEES DE LA MEME MANIERE.

PENSER LES SITUATIONS EDUCATIVES
à travers trois exigences à mettre en œuvre
ensemble pour permettre à l'enfant de
devenir « sujet » :

- 1) Apprendre à différer
- 2) Accéder au symbolique
- 3) Construire du collectif

1 – Apprendre à différer

Mettre en place des dispositifs qui permettent de « différer », dans les deux sens du terme :

- 1. Surseoir à la réaction immédiate :** « *Ta parole sera entendue, mais pas maintenant... A tel moment et dans telles conditions...* » (contre « *Ta parole ne nous intéresse pas !* »... ou « *Tu peux tout dire tout de suite !* »)
- 2. Autoriser chacun à se « décoller » des étiquettes et stéréotypes** en identifiant ce en quoi il diffère et en valorisant ces différences.

2 – Accéder au symbolique

Donner à l'enfant les ressources nécessaires pour qu'il puisse :

1. ***Etre capable d'utiliser des signes en interrogeant en permanence leur pertinence*** : pour nourrir le langage de l'inquiétude de la parole.
2. ***Etre capable d'emprunter des images pour figurer ses propres pulsions*** : afin de pouvoir les apprivoiser et les exprimer dans une forme « purifiée » (catharsis) de toute violence et qui permette, qui plus est, de s'inscrire dans « l'humaine condition ».
3. ***Etre capable de se donner des modèles d'intelligibilité du monde***, en conscience de leur caractère partiel et partial : afin de ne pas être contraint d'« agresser » le monde pour entrer en relation avec lui.

3 – Construire des collectifs

... des collectifs capables de rendre possible la prise de parole. Passer de **coagulations fusionnelles et pulsionnelles** à des **configurations capables d'interrompre la fuite en avant**. Empêcher les personnes de « tomber les unes sur les autres ». Se dégager du « **on** » pour créer des articulations du « **je** » et du « **nous** »...

Apprendre à parler « en tant que » ...

- « *j'ai un rôle, j'exerce une responsabilité,*
- *je suis impliqué dans un projet,*
- *je suis astreint à effectuer une tâche,*
- *je suis membre d'un collectif,*
- *je participe à « l'humaine condition ».*

- ✓ Différer
- ✓ Symboliser
- ✓ S'inscrire dans un collectif

... en même temps : aucune injonction n'est le préalable d'une autre.

... dans le travail au quotidien et non seulement dans des structures marginales de « concertation ».

... pour engager un processus de métabolisation de la violence en parole... jamais achevé dans l'histoire d'un homme et des hommes.

Conclusion :

« Qui voudrait élever son enfant afin qu'il devienne une marionnette privée de cette liberté qui confère la dignité à tout homme ? » Platon